

Fribourg, le 27 janvier 2023

Prise de position du PLR - Avant-projet de loi modifiant la loi sur les finances de l'Etat (système d'information SAP)

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame, Monsieur,

Le PLR vous remercie de l'avoir consulté au sujet de l'avant-projet de loi cité en titre. A réitérées reprises, notre parti s'est engagé en faveur d'un Etat 4.0. Il attache donc une importance particulière à la numérisation des services du canton, et à l'efficacité de ceux-ci, aussi au sein de l'administration. Quant à la législation sur la protection des données, elle est évidemment d'une importance capitale, afin de protéger les données sensibles des personnes physiques comme des personnes morales du canton utilisées par les logiciel de l'administration cantonale et les tiers autorisés.

Le PLR tient à saluer la volonté d'utiliser la mise à jour du logiciel SAP pour actualiser sa législation, et y ancrer l'utilisation dudit logiciel. En outre, l'interconnexion entre les différents logiciels utilisés par le canton et le référentiel cantonal est une nécessité, cela garantissant l'efficience de l'administration tout en requérant, c'est une évidence, une protection des données accrues. En effet, l'interconnexion des différentes données dans le référentiel cantonal permettrait à un tiers malveillant de brosser un portrait numérique précis du citoyen, ce qu'il convient d'éviter.

Le PLR prend note des trois articles modifiés dans la LFE. Ceux-ci abordent le but et le contenu du système d'information, les modalités du traitement des données ainsi que les mesures de sécurité et de responsabilité. Le règlement détaille de manière précise ces trois aspects, en autorisant une souplesse plus grande lorsqu'il s'agira d'adapter certains aspects à l'évolution de la technique.

Le PLR soutient en conséquence le projet de loi tel que proposé, en insistant sur la nécessité d'une mise en œuvre dans les délais, et sur le soin qui doit être apporté à la sécurité des données, tant au sein de l'administration cantonale que des services appelés à utiliser lesdites données.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65



AU NOM DU PLR.LES LIBÉRAUX-RADICAUX DU CANTON DE FRIBOURG

Alexandre Vonlanthen
Président

Savio Michellod
Secrétaire général

Contacts :

- Savio Michellod, député, 079 793 48 65

Par courriel : josette.moulletauberson@fr.ch